



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/19943
16 juin 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 16 JUIIN 1988, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE REPRESENTANT PERMANENT PAR INTERIM DE LA REPUBLIQUE ISLAMIQUE
D'IRAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite à ma lettre No 348 du 16 juin 1988, j'ai l'honneur de vous informer que le régime iraquien a employé des armes chimiques contre le village iranien de Bawaleh-Hassan au voisinage de Baneh. Cette attaque, qui a été lancée à 8 heures le 14 juin 1988, a fait 2 morts et plus de 10 blessés. De plus amples détails sur le dernier en date des recours criminels des Iraquiens à la guerre chimique seront fournis en temps utile.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent par intérim,

(Signé) Mohammad-Ja'afar MAHALLATI
